

POURQUOI CONTACTER LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT ?



- L'appréhension de mes difficultés dans leur ensemble 
- La prise en compte de mon parcours dans sa globalité 
- Une orientation solutions et actions 
- Un suivi dans le temps, si j'en ressens le besoin 
- Des RDV sous le sceau de la confidentialité 

Exemples de thématiques pouvant être abordées



EN QUOI LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT PEUT-IL M'AIDER ?

1



Je suis étudiant(e) et me pose des questions sur mon cursus, sur mon avenir, ou rencontre des difficultés.

2



Je contacte le Pôle Accompagnement par mail, téléphone ou en me rendant directement dans ses bureaux.

3



Nous convenons d'un premier rendez-vous qui servira à définir mon besoin et la fréquence de mes échanges avec le Pôle Accompagnement.

4



Cependant, je ne suis pas obligé(e) de m'engager sur le long terme si j'estime que ma situation ne le nécessite pas.

7



Si je suis satisfait(e) de l'accompagnement reçu, je n'hésite pas à le conseiller aux étudiants autour de moi qui auraient des interrogations ou rencontreraient des difficultés. Je peux moi-même recontacter le Pôle Accompagnement à tout moment.

6



Au fil de nos échanges, j'ai trouvé les réponses que je cherchais et une solution à mon problème : je peux arrêter les rendez-vous.

5



Je continue à rencontrer mon accompagnateur à la fréquence convenue. Je peux être mis(e) en contact avec d'autres interlocuteurs de l'école capables de m'aider.

COMMENT CONTACTER LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT ?



**Laurence
CLAVREUL**

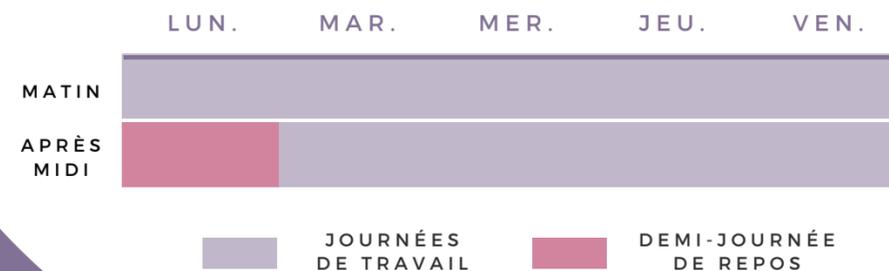
**Responsable de promotion
3A/Césures**



**laurence.clavreul@
centralesupelec.fr**



Bureau EF 207



- Connaissance du cursus et de l'école
- 15 ans d'accompagnement individuel, conseil en évolution professionnelle et formation managériale

OU

cellule-accompagnement@centralesupelec.fr